

Réf: Dossier N° 085135

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAK transport »

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan, ABOBO marahoué A
COTE DE L'IFSM ABOBO, Lot 3627, Ilot 399

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAK transport »

Objet : Le Transport de personnes et de marchandises; L'import-export; Produits agricoles; Commerce général; Génie civil; Les travaux publics; Fourniture de bureaux; Location de véhicules; Transport logistique; Prestations diverses. La participation directe ou indirecte de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Abidjan, ABOBO marahoué A
COTE DE L'IFSM ABOBO, Lot 3627, Ilot 399

Dirigeant(s) : M DIOMANDE KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02551 du 28/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13161/GTCA/RC/2022 du 28/03/2022

